

Résultat de l'Appel d'Offres ouvert relatif à la fourniture de matériels professionnels pour les activités manuelles des adhérents fréquentant les structures municipales

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2938 en date du 21 novembre 2005,

Vu la séance d'ouverture des plis par la personne responsable des marchés, en date du 4 mai 2006,

Vu les procès verbaux, en date des 11 mai et 1^{er} juin 2006,

Vu le rapport d'analyse des candidatures et des offres,

Vu le rapport en date du 2 juin 2006, établi par le Directeur Général Adjoint des services,

Vu le rapport en date du 2 juin 2006, établi par le Directeur Général des services,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer les marchés suivants :

Lot 1 : Fourniture de matériels en verre pour l'atelier Vitrail/Tiffany du Palais de la Culture

Lot 2 : Fourniture de consommables autres que le verre pour les ateliers Vitrail/Tiffany du Palais de la Culture

Lot 3 : Fourniture d'outillage spécifiques pour les ateliers Vitrail/Tiffany du Palais de la Culture

Lot 5 : Fourniture de petits consommables et matières premières pour les ateliers Poterie/Céramique /Emaux/Décoration sur faïence du Palais de la Culture

Lot 6 : Fourniture de pinceaux spécifiques pour les ateliers Poterie / Céramique / Emaux /

Décoration sur faïence du Palais de la Culture et du Palais de la Jeunesse

à la société :

SAS CERADEL SOCOR
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES

Lot 7 : Fourniture de matériels spécifiques pour les ateliers Peinture et dessin / Aquarelle du Palais de la Culture et du Palais de la Jeunesse

Lot 15 : Fourniture d'outillage en bois pour l'atelier Maquette/Figurines du palais de la Jeunesse

Lot 16 : Fourniture de matières premières (peinture.....) autres qu'en bois pour l'atelier Maquette/Figurines du Palais de la Jeunesse

à la société :

GERSTAECKER FRANCE
Le Géant des Beaux Arts
2 place du Général de Gaulle
67700 SAVERNE

Lot 9 : Fourniture de matériels spécifiques pour l'atelier Informatique et audiovisuel du Palais de la Jeunesse à la société :

E.S.I
1 rue Georges Cuvier ZA
67610 LA WANTZENAU

- de prendre acte de la décision de la Personne responsable des marchés de déclarer sans suite les lots 4 (Fourniture de petits consommables pour les ateliers Encadrement/Vitrines miniatures du Palais de la Culture) et 18 (Fourniture de matières premières pour l'atelier Couture/Broderie du Palais de la Jeunesse) pour non conformité des deux candidatures et de classer sans suite les lots 8, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 20 et 21, faute d'offre reçue.

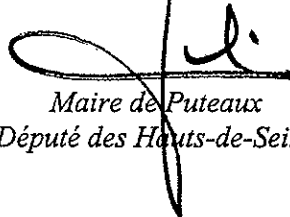
- de prendre acte de la décision de la commission d'appel d'offres de déclarer infructueux le lot 19.

- de m'autoriser à faire procéder à une nouvelle consultation pour le lot 19 sous la forme d'un marché négocié. Concernant les lots 4, 8 et 14, il est pris acte du lancement sous la forme d'une procédure adaptée ouverte en ayant recours à la dérogation ouverte à l'article 27-III du Code des Marchés Publics.

- de m'autoriser à signer les lots 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 15 et 16 et à les notifier aux dites sociétés

- de m'autoriser à signer les ordres de services afférents à ces marchés.

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD



Maire de Puteaux
Député des Hauts-de-Seine

Résultat de l'Appel d'Offres ouvert relatif à la fourniture de matériels professionnels pour les activités manuelles des adhérents fréquentant les structures municipales

Vu la séance d'ouverture des plis par la personne responsable des marchés, en date du 4 mai 2006, vu les procès verbaux en date des 11 mai et 1^{er} juin 2006, et vu le rapport établi le 2 juin 2006, par le Directeur Général Adjoint des Services, je propose au Maire de soumettre au Conseil Municipal les décisions suivantes :

- attribuer les marchés suivants :

Lot 1 : Fourniture de matériels en verre pour l'atelier Vitrail/Tiffany du Palais de la Culture

Lot 2 : Fourniture de consommables autres que le verre pour les ateliers Vitrail/Tiffany du Palais de la Culture

Lot 3 : Fourniture d'outillage spécifiques pour les ateliers Vitrail/Tiffany du Palais de la Culture

Lot 5 : Fourniture de petits consommables et matières premières pour les ateliers Poterie/Céramique /Emaux/Décoration sur faïence du Palais de la Culture

*Lot 6 : Fourniture de pinceaux spécifiques pour les ateliers Poterie / Céramique / Emaux / Décoration sur faïence du Palais de la Culture
à la société :*

SAS CERADEL SOCOR
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES

Lot 7 : Fourniture de matériels spécifiques pour les ateliers Peinture et dessin / Aquarelle du Palais de la Culture et du Palais de la Jeunesse

Lot 15 : Fourniture d'outillage en bois pour l'atelier Maquette/Figurines du palais de la Jeunesse

*Lot 16 : Fourniture de matières premières (peinture.....) autres qu'en bois pour l'atelier Maquette/Figurines du Palais de la Jeunesse et du Palais de la Jeunesse
à la société :*

GERSTAECKER FRANCE
Le Géant des Beaux Arts
2 place du Général de Gaulle
67700 SAVERNE

Lot 9 : Fourniture de matériels spécifiques pour l'atelier Informatique et audiovisuel du Palais de la Jeunesse à la société :

E.S.I
1 rue Georges Cuvier ZA
67610 LA WANTZENAU

- de prendre acte de la décision de la Personne responsable des marchés, de déclarer sans suite les lots 4 (Fourniture de petits consommables pour les ateliers Encadrement/Vitrines miniatures du Palais de la Culture) et 18 (Fourniture de matières premières pour l'atelier Couture/Broderie du Palais de la Jeunesse) pour non conformité des deux candidatures et de classer sans suite les lots 8, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 20 et 21 faute d'offre reçue.

- de prendre acte de la décision de la commission d'appel d'offres de déclarer infr
- d'autoriser Madame le Maire à faire procéder à une nouvelle consultation forme d'un marché négocié. Concernant les lots 4, 8 et 14, il est pris acte du l d'une procédure adaptée ouverte en ayant recours à la dérogation ouverte à des Marchés Publics.
- d'autoriser Madame le Maire à signer les lots 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 15 et 16 et à les notifier aux sociétés
- d'autoriser Madame le Maire à signer les ordres de services afférents à ces marchés.

Le Directeur Général des Services



Christian OLLIVIER

Résultat de l'Appel d'Offres ouvert relatif à la fourniture de matériels professionnels pour les activités manuelles des adhérents fréquentant les structures municipales

En sa séance du 21 novembre 2005, le Conseil Municipal a adopté un dossier de consultation relatif à la fourniture de matériels professionnels pour les activités manuelles des adhérents fréquentant les structures municipales et a autorisé le Maire à faire procéder à la consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert.

A cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été le 7 mars 2006, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (parution le 10 mars 2006) et au Journal Officiel de l'Union Européen (parution le 11 mars 2006),

La Commission interne d'ouverture des plis de candidatures s'est réunie le 4 mai 2006 afin de procéder à l'ouverture des plis reçus des sociétés :

*LEMONNIER FRERES L'ECLAT DE VERRE (lots 1 et 4)
GERSTAECKER France « le Géant des Beaux Arts »(lots 6, 7, 15 et 16)
SAS ENVIRONNEMENT SERVICE (lot n° 9)
VERRERIE DE SAINT JUST (lots 1, 2 et 3)
SAS CERADEL SOCOR (lots 1, 2, 3, 5 et 6)
HAMON (lot 18)*

Après avoir constaté la conformité administrative de ces dossiers, la personne responsable du marché a demandé que soit établi un rapport de présentation des candidatures.

La Commission d'Appel d'Offres réunie en sa séance du 11 mai 2006, a décidé de rejeter la candidature des sociétés : Lemonnier Frères «l'Eclat de verre » et HAMON pour non conformité de leur candidature, d'agréer les autres candidatures, de procéder à l'ouverture de leur offre et a demandé de faire établir un rapport d'analyse des offres.

Après avoir pris connaissance dudit rapport, la commission d'appel d'offres réunie en sa séance du 1^{er} juin 2006, a décidé d'attribuer :

-le lot 1 (Fourniture de matériels en verre pour l'atelier Vitrail/Tiffany du Palais de la Culture), à la société :

**SAS CERADEL SOCOR
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES**

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

- le lot 2 (Fourniture de consommables autres que le verre pour les ateliers Vitrail/Tiffany du Palais de la Culture), à la société :

SAS CERADEL SOCOR
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

- le lot 3 (Fourniture d'outillage spécifiques pour les ateliers Vitrail/Tiffany du Palais de la Culture), à la société :

SAS CERADEL SOCOR
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

- le lot 5 (Fourniture de petits consommables et matières premières pour les ateliers Poterie/Céramique/Emaux/Décoration sur faïence du Palais de la Culture), à la société :

SAS CERADEL SOCOR
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

- le lot 6 (Fourniture de pinceaux spécifiques pour les ateliers Poterie/Céramique/Emaux/ Décoration sur faïence du Palais de la Culture et du Palais de la Jeunesse), à la société :

SAS CERADEL SOCOR
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

- le lot 7 (Fourniture de matériels spécifiques pour les ateliers Peinture et dessin / Aquarelle du Palais de la Culture et du Palais de la Jeunesse), à la société :

GERSTAECKER FRANCE
Le Géant des Beaux Arts
2 place du Général de Gaulle
67700 SAVERNE

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

- le lot 9 (Fourniture de matériels spécifiques pour l'atelier Informatique et audiovisuel du Palais de la Jeunesse), à la société :

*E.S.I
1 rue Georges Cuvier ZA
67610 LA WANTZENAU*

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

- le lot 15 (Fourniture d'outillage en bois pour l'atelier Maquette/Figurines du palais de la Jeunesse), à la société :

*GERSTAECKER FRANCE
Le Géant des Beaux Arts
2 place du Général de Gaulle
67700 SAVERNE*

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % hors livres sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

- le lot 16 (Fourniture de matières premières (peinture.....) autres qu'en bois pour l'atelier Maquette/Figurines du Palais de la Jeunesse), à la société :

*GERSTAECKER FRANCE
Le Géant des Beaux Arts
2 place du Général de Gaulle
67700 SAVERNE*

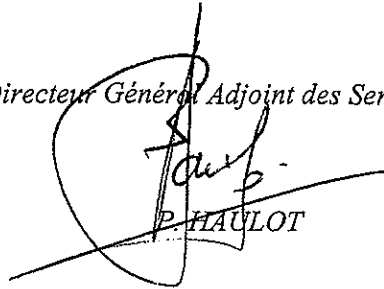
pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % hors livres sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

- prendre acte de la décision de la Personne responsable des marchés, de déclarer sans suite les lots 4 (Fourniture de petits consommables pour les ateliers Encadrement/Vitrines miniatures du Palais de la Culture) et 18 (Fourniture de matières premières pour l'atelier Couture/Broderie du Palais de la Jeunesse) pour non conformité des candidatures et de classer sans suite les lots 8, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 20 et 21, faute d'offre reçue.

- prendre acte de la décision de la commission d'appel d'offres de déclarer infructueux le lot 19.

- d'autoriser Madame le Maire à faire procéder à une nouvelle consultation pour le lot 19 sous la forme d'un marché négocié. Concernant les lots 4, 8 et 14, il est pris acte du lancement sous la forme d'une procédure adaptée ouverte en ayant recours à la dérogation ouverte à l'article 27-III du Code des Marchés Publics.

Le Directeur Général Adjoint des Services



P. HAULOT

PROJET

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2938, en date du 21 novembre 2005, adoptant le dossier de consultation d'entreprises relatif à la fourniture de matériels professionnels pour les activités manuelles des adhérents fréquentant les structures municipales et autorisant le Maire à faire procéder à la consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence expédié le 7 mars 2006, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (parution le 10 mars 2006) et au Journal Officiel de l'Union Européen (parution le 11 mars 2006),

Vu la séance d'ouverture des plis par la personne responsable des marchés, en date du 4 mai 2006,

Vu les procès verbaux en date des 11 mai et 1^{er} juin 2006,

Vu le rapport d'analyse des candidatures et des offres,

Vu le rapport en date du 2 juin 2006, établi par le Directeur Général Adjoint des Services,

Vu le rapport en date du 2 juin 2006, établi par le Directeur Général des Services,

DELIBERE

ARTICLE 1 *Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot 1 (Fourniture de matériels en verre pour l'atelier Vitrail/Tiffany du Palais de la Culture), à la société :*

SAS CERADEL SOCOR
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

Les montants du marché à bons de commande s'élèvent à :

- montant minimum : 1 000 € HT montant maximum : 4 000 € HT

ARTICLE 2 *Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot 2 (Fourniture de consommables autres que le verre pour les ateliers Vitrail/Tiffany du Palais de la Culture), à la société :*

SAS CERADEL SOCOR
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

Les montants du marché à bons de commande s'élèvent à :

- montant minimum : 2 000 € HT montant maximum : 8 000 € HT

ARTICLE 3 *Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot 3 (Fourniture d'outillage spécifiques pour les ateliers Vitrail/Tiffany du Palais de la Culture), à la société :*

*SAS CERADEL SOCOR
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES*

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

Les montants du marché à bons de commande s'élèvent à :

- montant minimum : 7 00 € HT montant maximum : 2 800 € HT

ARTICLE 4 *Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot 5 (Fourniture de petits consommables et matières premières pour les ateliers Poterie/ Céramique/Emaux/Décoration sur faïence du Palais de la Culture), à la société :*

*SAS CERADEL SOCOR
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES*

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

Les montants du marché à bons de commande s'élèvent à :

- montant minimum : 5 000 € HT montant maximum : 20 000 € HT

ARTICLE 5 *Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot 6 (Fourniture de pinceaux spécifiques pour les ateliers Poterie / Céramique / Emaux / Décoration sur faïence du Palais de la Culture et du Palais de la Jeunesse), à la société :*

*SAS CERADEL SOCOR
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES*

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

Les montants du marché à bons de commande s'élèvent à :

- montant minimum : 6 000 € HT montant maximum : 24 000 € HT

ARTICLE 6 *Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot 7 (Fourniture de matériels spécifiques pour les ateliers Peinture et dessin / Aquarelle du Palais de la Culture et du Palais de la Jeunesse), à la société :*

*GERSTAECKER FRANCE
Le Géant des Beaux Arts
2 place du Général de Gaulle
67700 SAVERNE*

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

Les montants du marché à bons de commande s'élèvent à :

- montant minimum : 6 000 € HT montant maximum : 24 000 € HT

ARTICLE 7 *Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot 9 (Fourniture de matériels spécifiques pour l'atelier Informatique et audiovisuel du Palais de la Jeunesse), à la société :*

*E.S.I
1 rue Georges Cuvier ZA
67610 LA WANTZENAU*

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

Les montants du marché à bons de commande s'élèvent à :

- montant minimum : 1 500 € HT montant maximum : 6 000 € HT

ARTICLE 8 *Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot 15 (Fourniture d'outillage en bois pour l'atelier Maquette/Figurines du palais de la Jeunesse), à la société :*

*GERSTAECKER FRANCE
Le Géant des Beaux Arts
2 place du Général de Gaulle
67700 SAVERNE*

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % hors livres sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

Les montants du marché à bons de commande s'élèvent à :

- montant minimum : 1 000 € HT montant maximum : 4 000 € HT

ARTICLE 9 Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot 16 (Fourniture de matières premières (peinture.....) autres qu'en bois pour l'atelier Maquette/Figurines du Palais de la Jeunesse), à la société :

GERSTAECKER FRANCE
Le Géant des Beaux Arts
2 place du Général de Gaulle
67700 SAVERNE

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un rabais de 10 % hors livres sur le tarif de vente au public. L'offre est complétée par un bordereau des prix unitaires.

Les montants du marché à bons de commande s'élèvent à :

- montant minimum : 1 500 € HT montant maximum : 6 000 € HT

ARTICLE 10 La durée du marché est fixée comme suit :

- Première année du marché : de la date de notification officielle (postérieure ou égale au 1^{er} janvier 2006) au 31 décembre 2006
- Première année de reconduction expresse : du 01.01.2007 au 31.12.2007
- Deuxième année de reconduction expresse : du 01.01.2008 au 31.12.2008
- Troisième année de reconduction expresse : du 01.01.2009 au 31.12.2009

ARTICLE 11 Il est pris acte de la décision de la personne responsable du marché, de déclarer sans suite les lots suivants du marché relatif à la fourniture de matériels professionnels pour les activités manuelles des adhérents fréquentant les structures municipales :

Lot 4 : Fourniture de petits consommables pour les ateliers Encadrement/Vitrines miniatures du Palais de la Culture

Lot 8 : Fourniture de matériels spécifiques pour les ateliers Cartonnage/reliure du Palais de la Culture

Lot 10 : Fourniture de matériels pour l'atelier Illusionnisme du Palais de la jeunesse

Lot 11 : Fourniture de matériels pour l'atelier Artistes en herbe du Palais de la Culture

Lot 12 : Fourniture de matériels spécifiques pour l'atelier Vannerie du Palais de la Culture

Lot 13 : Fourniture de matériels spécifiques pour l'atelier Jeux de rôle du Palais de la Jeunesse

Lot 14 : Fourniture de figurines pour l'atelier Maquettes/Figurines du Palais de la Jeunesse

Lot 17 : Fourniture de matières premières pour l'atelier Bijoux du Palais de la Culture

Lot 18 : Fourniture de matières premières pour l'atelier Couture/Broderie du Palais de la Jeunesse

Lot 20 : Fournitures pour l'activité art floral (fleurs coupées, feuillages, objets décoratifs...) du palais de la Culture et autres

Lot 21 : Fournitures pour l'activité Astrologie et tarologie

ARTICLE 12 Il est pris acte de la décision de la commission d'appel d'offres, de déclarer infructueux le lot 19 (Fourniture de matériels de décoration et maquillage pour les centres de loisirs et les crèches)

ARTICLE 13 Le Maire est autorisé à signer les lots 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 15 et 16 et à les notifier aux dites sociétés.

ARTICLE 14 Le Maire ou son représentant est autorisé à signer les bons de commande afférents à ces marchés.

ARTICLE 15 *Le Maire est autorisé à faire procéder à une nouvelle consultation concernant les lots suivants sous la forme d'une procédure adaptée ouverte en utilisant la dérogation ouverte à l'article 27-III du Code des Marchés Publics :*

Lot 4 : Fourniture de petits consommables pour les ateliers Encadrement/Vitrines miniatures du Palais de la Culture

Lot 8 : Fourniture de matériels spécifiques pour les ateliers Cartonnage/reliure du Palais de la Culture

Lot 14 : Fourniture de figurines pour l'atelier Maquettes/Figurines du Palais de la Jeunesse

Les autres lots (10, 11, 12, 13, 17, 18, 20 et 21) sont classées sans suite.

ARTICLE 16 *Le Maire est autorisé à faire procéder à une nouvelle consultation pour le lot n°19 sous la forme de marché négocié et d'adopter le dossier de consultation à cet effet*